

Calendrier réglementaire et sources consultées

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Six échéances, chacune avec son adresse et sa date de consultation · document fictif quant au client, sources réelles

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif quant à la mutuelle et à ses usages. Les références réglementaires ci-dessous, en revanche, ont été relevées sur les pages officielles le **7 septembre 2026**, et sont reproduites avec leur adresse. Le droit change : ces relevés doivent être revalidés avant tout usage engageant.

Date	Ce qui s'applique	Source relevée	Consultée le
1er août 2024	Entrée en vigueur du règlement (UE) 2024/1689	Commission européenne — page « Regulatory framework for AI »	07/09/2026
2 février 2025	Pratiques interdites et obligation de littératie en IA (article 4)	Commission européenne — page de calendrier et FAQ « AI literacy »	07/09/2026

Date	Ce qui s'applique	Source relevée	Consultée le
2 août 2025	Règles relatives aux modèles d'IA à usage général et à la gouvernance	Commission européenne — page « Regulatory framework for AI »	07/09/2026
2 août 2026	Application générale du règlement, dont les règles de transparence ; début de la surveillance de l'obligation de littératie par les autorités nationales	Commission européenne — page de calendrier et FAQ « AI literacy »	07/09/2026
2 décembre 2027	Systèmes à haut risque de l'annexe III — date issue du règlement (UE) 2026/1744	Commission européenne et EUR-Lex, règlement (UE) 2026/1744	07/09/2026
2 août 2028	Systèmes à haut risque intégrés à des produits relevant de l'annexe I	Commission européenne et EUR-Lex, règlement (UE) 2026/1744	07/09/2026

Les deux textes, tels qu'ils ont été relevés

Texte	Adopté le	Publié au JO le	En vigueur le	Adresse
Règlement (UE) 2024/1689 — règlement sur l'intelligence artificielle	13 juin 2024	12 juillet 2024	1er août 2024	eur-lex.europa.eu — CELEX 32024R1689
Règlement (UE) 2026/1744 — Digital Omnibus on AI	8 juillet 2026	24 juillet 2026	27 juillet 2026	eur-lex.europa.eu — CELEX 32026R1744

Ce que le règlement (UE) 2026/1744 n'a pas fait, et le raccourci circule : il n'a pas reporté l'AI Act. Le 2 août 2026 demeure la date d'application générale. Seules les obligations des annexes III et I ont été décalées.

Ce que ce document ne dit pas : quel régime s'applique à un système donné. Cela dépend de sa finalité, de son contexte et des personnes concernées, et cela s'instruit système par système — c'est l'objet de la pièce « six-qualifications ».

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.